

ENVIRONNEMENT

Les polluants éternels au-delà du seuil dans l'eau potable

OISE Les communes touchées par la pollution sont alimentées par le captage de Dieudonné, au sud de Beauvais. Aucune restriction de consommation n'a été mise en place mais des travaux sont en cours pour raccorder les abonnés à un autre réseau.

À SAVOIR

• **PFAS** : l'acronyme regroupe près de 10 000 composés chimiques qui peuvent se retrouver dans l'air, le sol, l'alimentation et l'eau. Les 20 composants les plus dangereux feront l'objet de recherches obligatoires pour les détecter dans l'eau potable à partir du 1er janvier 2026.

• **Issus de l'industrie** (textile, ustensiles de cuisine, mousse anti-incendie...), les PFAS possèdent des propriétés anti-adhésives, imperméabilisantes et résistantes aux fortes chaleurs. Des propriétés qui les rendent difficilement dégradables d'où le qualificatif de « polluants éternels ».

• **Les études réalisées** sur les PFAS démontrent les dangers encourus par la population sur le long terme. Parmi lesquels l'augmentation du taux de cholestérol, cancers, effets sur la fertilité et le développement du fœtus, sur le foie, sur les reins, etc. Ils sont également suspects d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire

YOANN ROCHE

La chasse n'est pas officiellement ouverte mais les pouvoirs publics sont attentifs à la menace. Et elle se trouve partout. Dans l'air, le sol ou l'alimentation, les perfluorés polyfluoroalkyles, plus communément appelés PFAS, pullulent dans l'environnement. On les retrouve également résiduellement dans l'eau potable. Mais il faudra attendre le 1er janvier 2026 pour que la loi oblige à rechercher cette famille de « polluants éternels ».

Mais certains prennent déjà le problème à bras-le-corps, non sans mauvaise surprise. Comme dans le secteur de Dieudonné, à une vingtaine de kilomètres au sud de Beauvais, où les analyses au niveau du captage d'eau n'ont rien de réjouissantes.

UN RÉSULTAT 2,6 FOIS SUPÉRIEUR À LA NORME

La nouvelle est tombée comme un couperet dans la boîte aux lettres des 2 500 abonnés du réseau. « Les analyses menées (...) révèlent des concentrations supérieures à la limite fixée à 0,1 microgramme par litre », indique sommairement Véo-



Quelque 2 500 abonnés sont concernés par la pollution de l'eau aux PFAS. Pour autant, l'eau est consommable, selon les autorités.

lia, délégué du réseau. Dans le détail, c'est un prélèvement réalisé le 26 juillet dernier qui a révélé la présence de PFAS au niveau du captage qui alimente les communes de Dieudonné, Lachapelle-Saint-Pierre, Novillers-les-Cailloux, les hameaux de Cavillon et Moulincourt à Uilly-Saint-Georges ainsi que le hameau du bois des Cauches à Neuilly-en-Thelle. Soumis à l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France, le prélèvement douteux a été confirmé par l'autorité sanitaire. Avec un taux de PFAS qui atteint des sommets. « Le taux constaté à Dieudonné s'élève à 0,267 microgramme par litre d'eau ($\mu\text{g/L}$) pour la somme totale des 20 PFAS recherchés, alors que le seuil réglementaire européen est fixé à 0,1 $\mu\text{g/L}$ », précise l'ARS. Soit un résultat 2,6 fois supérieur au seuil de qualité. Un cas unique dans

la région. « Concernant les Hauts-de-France, il s'agit de la seule situation de dépassement de la limite de qualité connue à ce jour », souligne l'autorité sanitaire.

Un résultat qui pourrait même truster les peu glorieuses premières places au niveau national. Une des rares études de référence menée par le service enquête de France-Info fait état de trois cas au-dessus du seuil de qualité sur les 89 échantillons prélevés dans toute la France. Dont le plus élevé à Cognac (Charente) avec un taux de 0,187 microgramme par litre. Loin, très loin du prélèvement réalisé dans l'Oise.

UN TAUX RECORD EN FRANCE ?

De quoi s'inquiéter pour la santé des usagers du réseau ? Non, affirme l'ARS. « Il est important de noter que ce seuil est une valeur envi-

ronnementale et non une valeur sanitaire », relativise l'agence régionale de santé. Dès lors, aucune restriction de consommation d'eau n'a été imposée ou conseillée par les autorités. « Ça ne sert à rien d'affoler la population. Moi je continue à boire l'eau et à l'utiliser pour faire cuire mes aliments », insiste Pascal Poulet, président du syndicat intercommunal d'approvisionnement en eau potable d'Uilly-Saint-Georges, en charge du réseau. De quoi faire bondir les associations environnementales. En premier lieu desquelles, « Générations Futures », pionnière en matière de lutte contre les PFAS. « C'est décevant de voir qu'il n'y a pas d'actions menées en ce sens. Les autorités ne sont clairement pas à la hauteur de l'enjeu. Les PFAS vont avoir un impact sur le long terme et on estime que ça peut être dangereux pour les popula-

tions à risques que sont les enfants et les femmes enceintes par exemple », s'indigne Mathieu Ben Braham, chimiste salarié au sein de la structure. Même son de cloche du côté des associations locales. « On va se saisir du dossier car on est en train de reproduire les mêmes erreurs que par le passé. On a déjà 144 captages sur 189 hors normes par rapport aux pesticides mais bientôt on en aura 189 », regrette Didier Malé, président du regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise (Rosso). Pour offrir une meilleure qualité d'eau aux habitants des communes concernées, une interconnexion est en cours de réalisation pour raccorder les abonnés au captage d'Uilly-Saint-Georges. Les travaux pourraient durer un mois. En parallèle, des analyses seront réalisées tous les 15 jours pendant quatre mois pour vérifier la qualité de l'eau.